

## PLANNING SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07h45-08h45	Accueil Périscolaire		A L S H	Accueil Périscolaire	
8h45-12h00	Classe	Classe		Classe	Classe
12h00-13h45	Cantine	Cantine		Cantine	Cantine
13h45-16h30	Classe	Classe		Classe	Classe
16h30-18h00	Accueil Périscolaire			Accueil Périscolaire	

## TARIFS PERISCOLAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45-08h35	0.50€	0.50€	A L S H	0.50€	0.50€
08h45-12h00	Classe	Classe		Classe	Classe
12h00-13h45	3.20€ ou 6.40€	3.20€ ou 6.40€		3.20€ ou 6.40€	3.20€ ou 6.40€
16h30-18h00	2.00€	2.00€		2.00€	2.00€

# Mairie de Corte

## Service Scolaire



21 Cours Paoli - 20250 Corte

Tel : 04.9545.23.05.



La ville de Corte propose aux enfants scolarisés dans ses écoles un certain nombre de prestations qui facilitent la vie des parents.

## Les Prestations proposées par la ville

Les différentes prestations sont les suivantes :

- **Accueils Périscolaires : Garderie, Aide aux Devoirs**
- **La Restauration scolaire**
- **L'Accueil de loisirs**

### L'accueil périscolaire du matin

Ce service fonctionne avant la classe, dans chaque école, pour tous les enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire de Corte les lundi, mardi, jeudi et vendredi, toute l'année scolaire de 7h45 à 8h35.

### L'accueil périscolaire du soir

Pour les enfants des écoles maternelles une garderie fonctionne tous les soirs de 16h30 à 18h00 (sortie échelonnée).

Pour les enfants des écoles élémentaires deux services sont proposés les lundi, mardi et jeudi : la garderie de 16h30 à 18h00 (sortie échelonnée) ; une aide aux devoirs à compter 02 Octobre jusqu'au 28 juin 2017, de 16h45 à 17H45.

Pour les enfants des écoles élémentaires scolarisés en classe de CP, seule une garderie fonctionnera le vendredi de 16h30 à 18h00 avec sortie échelonnée.

### La restauration

Elle est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi en priorité pour les enfants de 4 ans et plus dont les deux parents travaillent.

### L'accueil de loisirs sans hébergement

Il est ouvert tous les mercredis à partir de 08h00 et durant les vacances scolaires toute la journée (pour tout renseignement s'adresser au 04.95.46.00.46)

**Afin d'avoir accès à ces services (sauf pour l'A.S.L.H) les parents doivent inscrire au préalable leurs enfants du 20 juillet 2017 au 31 juillet 2017 et du 28 aout 2017 au 01 septembre 2017 et procéder au prépaiement trimestriel auprès du service scolaire de la Mairie.**

**ATTENTION : LE SERVICE SERA FERME LE LUNDI 24 JUILLET 2017 (MERCİ DE VOTRE COMPREHENSION)**

**Un imprimé d'inscription est joint à la présente. En cas de besoin, il peut être téléchargé sur le site de la Mairie rubrique Enfance → Périscolaire→Garderie Périscolaire, il peut être également retiré à la Mairie.**

**Inscription et prépaiement doivent être renouvelés en fin de trimestre pour le trimestre suivant.**



**Le Maire**

U Merre

CORTE, le 18 juillet 2017

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Des écoles maternelles et élémentaires

Mesdames, Messieurs, Chers parents d'élèves,

Je vous invite à prendre connaissance de la notice ci-jointe concernant l'organisation des services municipaux mis à votre disposition.

Comme vous le savez, la prochaine rentrée scolaire sera marquée par le retour à la semaine de classe de quatre jours rendu possible après un décret du ministère de l'Education Nationale et les votes des quatre conseils d'école et du conseil municipal.

Par ailleurs, suite à un autre vœu des mêmes quatre conseils d'école, j'ai demandé à Monsieur l'Inspecteur d'Académie (qui a répondu favorablement) l'autorisation de fixer les horaires de classe de la journée de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30 l'après-midi.

En conséquence nous avons modifié les horaires des services de garderie, de cantine et d'aide aux devoirs pour nous adapter aux horaires de classe.

Si vous souhaitez utiliser un ou plusieurs des services proposés, il faudrait vous inscrire dès ce mois-ci afin de nous permettre de préparer rapidement notre organisation interne.

D'avance je vous remercie pour votre collaboration et je précise que les tarifs n'augmenteront pas comme c'est le cas depuis des années.

Quelques infos sur la prochaine rentrée : en relation avec les directrices, des travaux d'entretien et de maintenance seront effectués pendant ces vacances mais, faute de temps pendant le mois d'août, d'autres pourront s'échelonner tout au long du premier trimestre comme, par exemple, l'important chantier concernant l'installation de tableaux numériques et le renouvellement des équipements informatiques.

Et nous maintenons évidemment la gratuité de toutes fournitures scolaires de rentrée.

Vous remerciant pour votre attention et confirmant ici que le secteur des écoles reste une priorité pour la municipalité, mon adjointe aux affaires scolaires et moi-même demeurons à votre entière disposition et, en attendant la rentrée, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Bien sincèrement à vous*

